

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2006

- Présents : Monsieur Pierre ESTRADE, Maire,
Mmes ASSELINE, BOTHUA, DURAND, FERRY, LAMORT, LAVENAC,
LE BORGNE, VACCARO, VAUCLAIR,
MM. ALLAIN (arrivé à 21 h 20), BRIARD, CAMPBELL, DAUNOU, LAPIERRE,
LE BLASTIER, LECONTE, LEMARIÉ, LEROUX, MARGUERIE, OZENNE,
RICHET, SACRÉ.
- Absents : Mme HAMEL/BRUN (pouvoir à M. LEMARIÉ)
Mme LEROY/THOMAS (pouvoir à M. LAPIERRE)
M. CARTERON (pouvoir à M. ESTRADE)
Mme THIBERGE
- Secrétaire : Mme VACCARO

La séance est ouverte à 20 h 45 sous la présidence de Pierre ESTRADE, Maire, qui fait part des absences et des pouvoirs et aborde l'ordre du jour.

I - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 09/01/2006

Pierre ESTRADE précise d'emblée qu'une rectification est à apporter à ce document qui mentionne que Jocelyne LE BORGNE avait donné pouvoir à Elisabeth DURAND, alors qu'en réalité c'était à Dominique FERRY.

Cette rectification étant apportée et aucune autre observation n'étant exprimée, le procès-verbal de la réunion du 09/01/2006 **est approuvé par 20 voix pour et 5 abstentions** (celles des *Élus de l'opposition*).

II – DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2006

Le Maire indique que le budget 2005 s'est déroulé conformément aux prévisions et qu'il devrait faire apparaître un excédent de fonctionnement d'environ 250 K€ après couverture d'un déficit d'investissement d'environ 50 K€. En investissement, les restes à réaliser sont très limités et correspondent principalement à des chantiers terminés en fin d'année mais facturés en 2006. Notre endettement global se situe à 3,6 M€ au 31/12/2005 après avoir diminué de 250 K€ dans l'année. Il se trouve être maintenant inférieur à 1 000 € par habitant ce qui le situe au niveau moyen des communes de notre taille. S'agissant des 2 lignes de crédit dont nous disposons et qui sont actuellement inutilisées, nous pourrions en abandonner une en 2006.

Il développe ensuite les perspectives 2006 qui, en investissement, s'articulent autour de 4 grands pôles :

- la fin des travaux aux écoles : fenêtres, rideaux à l'école élémentaire, renouvellement des installations de production de chaleur et amélioration des conditions de repos à l'école maternelle,
- le début de la rénovation du gymnase pour remédier aux nuisances sonores qui s'en dégagent et améliorer les économies d'énergie,
- une première tranche d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques avenue du Soleil,
- l'amélioration de l'entrée Ouest de la commune en réaménageant notamment la piste cyclable au droit des 161, route de Bretagne.

A tout cela, il convient d'ajouter la poursuite de nombreux chantiers dans différents secteurs de la commune. C'est au total une somme d'au moins 500 K€ qui sera consacrée à ce programme étant précisé que 2 autres chantiers verront le jour en 2006. Ce sont : l'aménagement du terrain situé avenue des Canadiens entre le Petit-Odon et le parc de l'Odon, travaux pris en charge par le Conseil Général et la Communauté d'Agglomération et les études préalables à la création d'une ZAC (*zone d'aménagement concerté*) dans les zones constructibles dégagées par le PLU au Nord de la commune et que nous avons confiées à la Communauté d'Agglomération.

Le financement de ce programme d'investissements 2006, outre l'excédent de fonctionnement, sera assuré par le FCTVA (*fonds de compensation TVA*) et par la mise en place d'un emprunt qui n'augmentera pas l'endettement total de la commune. L'enfouissement des réseaux fera l'objet d'un emprunt contracté par le SDEC que nous lui rembourserons sur 12 ans dans le cadre de notre contribution annuelle.

En fonctionnement, il faudra prendre en compte :

- l'évolution des charges salariales liées aux différentes mesures nationales décidées en 2005,
- le coût de l'entretien du patrimoine communal,
- le maintien d'un fort niveau de politiques « jeunes » dans le cadre des Contrats Temps Libres,
- la répercussion de la fin des derniers emplois aidés au travers certaines associations,
- la forte augmentation des énergies (*fuel, gaz*).

Les recettes de la commune évolueront en fonction des revalorisations des bases décidées par l'État (+ 1,8 %) et nous verrons s'il y a lieu de compléter par une augmentation de la fiscalité qui, de toute façon, ne dépasserait pas le taux de l'inflation.

Notre volonté est de maîtriser autant que faire se peut les dépenses et d'être vigilants sur tous les postes notamment sur le montant global des subventions versées aux associations dont un des critères pris en compte sera le pourcentage d'adhérents brettevillais. Il rappelle que de 323 K€ en 2001, les subventions sont passées à 504 K€ en 2005.

En conclusion, les orientations budgétaires 2006 visent à maintenir le désendettement et à ne pas majorer la pression fiscale tout en réalisant des investissements qui, de 200 K€/an en début de mandat et en progression chaque année, passeront à 500 K € en 2006.

Il ouvre ensuite la discussion et Jean LEMARIÉ

- prône la vigilance quant à la limitation du montant des subventions accordées aux associations car il faut leur donner les moyens de fonctionner,
- souhaite que l'on donne les moyens de bâtir une saison culturelle convenable,

- évoque le pourcentage de non brettevillais dans les associations et précise que c'est un critère qu'il faut nuancer avec discernement car dans toutes les associations il y a des non brettevillais qui apportent leur temps et leurs compétences et dans ces conditions il est difficile de demander aux présidents des associations de leur faire payer une cotisation plus élevée. C'est également la position de Alain LAPIERRE qui ajoute que nombre de Brettevillais pratiquent une discipline dans des communes voisines,
- constate que nos recettes n'évoluent pas donc cela limite la capacité d'investissement.

Il constate en conséquence que le budget qui sera présenté en mars ne sera pas très ambitieux et ne sera qu'un budget de gestion. Ce sera le budget d'une commune qui ne bouge pas beaucoup et qui aurait même un peu tendance ces derniers temps à se replier sur elle-même.

21 h 20, arrivée de Marcel ALLAIN.

Jean-Marie LECONTE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Économiques, estime qu'être soucieux d'une bonne gestion légitime le fait de demander aux associations de pratiquer des tarifs différents aux brettevillais qui, par leurs impôts, participent aux équipements sportifs et culturels et font fonctionner les associations de la commune, et aux personnes de l'extérieur qui ne sont pas des contribuables brettevillais.

Jean-Paul DAUNOU, Maire-Adjoint chargé des Travaux, rappelle que sous le présent mandat, nous avons remis en état les équipements scolaires et sportifs et n'avons pas ménagé nos efforts en matière d'environnement et de régulation de la circulation tout en programmant de nombreux travaux. Il demande en conséquence à l'opposition de lui proposer la réalisation de travaux qu'elle estime nécessaires et d'en préciser par la même occasion le financement. Aucune réponse n'est apportée.

Philippe BRIARD, Maire-Adjoint chargé des Sports, s'associe pleinement aux propos de Jean-Paul DAUNOU et estime, qu'à part une salle des fêtes, il ne voit pas ce qui manque dans la commune en terme d'équipements sportifs, culturels ou de loisirs.

Daniel LE BLASTIER, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement, pense qu'il faut se poser la question du sport à BRETTEVILLE : veut-on du sport « loisirs » ou préfère-t-on du sport « élite » auquel cas il est nécessaire de recruter des personnes extérieures à la commune ?

Pierre ESTRADÉ ajoute que l'opposition « oublie » de prendre en compte que nos bases d'imposition augmentent également du fait de l'installation de nouvelles entreprises dans la commune, fruit des efforts réalisés sous le mandat précédent et le nôtre. Il fait remarquer aussi que, pour en avoir rencontré de nombreux, les Brettevillais se plaisent bien dans leur commune et estiment qu'il y fait bon vivre et que cette dernière ne manque guère d'équipement. S'il y a nécessité de réaliser des travaux supplémentaires, qu'on nous les fasse connaître. Il faut savoir cependant que la progression réalisée année après année est importante alors que, parallèlement, la commune s'est fortement désendettée.

Au terme de ce large échange de vues, le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2006.

III – AFFAIRES FINANCIÈRES

A – Avances sur subventions

Comme chaque année, afin de permettre aux associations d'assurer les salaires et les charges sociales du 1^{er} trimestre, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal décide, à titre d'avance sur leur subvention annuelle et par anticipation au vote du budget 2006, de verser à AGACCSBO, AGESBO, LCBO et GALIPETTE une avance correspondant au quart du montant de la subvention qui leur a été attribuée l'an dernier.

B – Demande de subvention pour réaménagement du restaurant scolaire

Afin d'améliorer l'acoustique des locaux, des investissements seront proposés dans le cadre du vote du budget 2006 et la Direction Régionale de l'Environnement est susceptible de les subventionner à hauteur de 50 %.

Afin de prendre rang dès maintenant dans l'étude des dossiers près de cette administration, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter cette subvention.

IV – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Sur proposition de Jean-Paul DAUNOU, Maire-Adjoint chargé des Travaux, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte notarié confirmant la convention signée avec EDF pour l'installation d'une ligne électrique à destination du 18^{ème} R.T. et d'un poste de transformation au droit du rond-point de la route de Carpiquet.

V – COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Pierre ESTRADE rappelle que, du 24/01 au 02/02, la délégation de 7 Élus désignés par le Conseil Municipal (*P. ESTRADE, D. FERRY, M. LAVENAC, Ph. BRIARD, A. LAPIERRE, D. LE BLASTIER et J. LEMARIÉ*) a représenté la commune à la Communauté Rurale de OUONCK au Sénégal dans le cadre du 10^{ème} anniversaire du jumelage. Il fait part de l'accueil très chaleureux qui leur a été réservé et salue l'énorme travail réalisé là-bas par Pierre ROBERT, Jean BRIARD et Jean MARIETTE sans oublier Jacques PASQUET plus particulièrement chargé de la partie administrative des dossiers pour rechercher les subventions. Tous sont d'un dévouement extrême.

Il donne ensuite la parole à Martine LAVENAC et Alain LAPIERRE qui expriment leur ressenti de cette expédition en Casamance, leur émotion devant ce peuple démuné, courageux, digne, décrivent l'ampleur de la tâche à accomplir pour leur venir en aide. Ils racontent le travail des femmes, l'action menée en faveur de l'éducation des enfants, de la santé. Ils en reviennent remplis d'humilité, pleins d'espoir pour ce peuple et souhaitent la pérennité des actions menées.

- Daniel LE BLASTIER, Maire-adjoint chargé de l'Environnement, signale que la 1^{ère} phase de mise en œuvre du plan de signalisation, fruit d'un groupe de travail issu de la Commission Environnement, a été réalisée au carrefour de la route de Bretagne avec l'avenue de Woodbury et au droit de la Baronnie.
- Elisabeth DURAND, Maire-Adjoint chargé des Affaires Scolaires, informe que, suite aux travaux effectués aux écoles, le Conseil Général a donné un avis

favorable à APBO (*garderie périscolaire*) pour l'accueil de 25 enfants contre 20 jusqu'à présent.

- Pierre ESTRADE signale que depuis le 1^{er} février, dans le cadre de la réorganisation de la Poste, le bureau de BRETTEVILLE est devenu bureau central dirigé par Viviane NAY, Directrice. Ce bureau couvre également ceux de LOUVIGNY, MALTOT, FONTAINE ETOUPEFOUR et VERSON. Des travaux d'aménagement intérieur seront réalisés dans les mois à venir dans le cadre du développement bancaire de la Poste.
- Dominique FERRY, Premier Maire-Adjoint chargé de la Communication, rappelle que le site Internet de la commune a été lancé en janvier 2004. Il recevait à l'époque 10 visites par jour, nous en sommes aujourd'hui à 50/jour. Depuis son lancement, le site a été visité 20 620 fois. Elle signale que Elisabeth VAUCLAIR participe activement à sa mise à jour et demande que chacun fasse part de ses observations ou commentaires afin de contribuer à le faire vivre. Elle indique en outre que la Commission Communication se réunira le 16/02 à 18 h 30.

LE TOUR DE TABLE

Au cours de ce tour de table, les sujets suivants sont évoqués :

- l'ouverture des inscriptions au centre aéré AGACSBO et aux stages multisports organisés par AGESBO qui auront lieu du 20/02 au 03/03.
- les mutations chez les commerçants et artisans de la commune :
 - M. MARAIS a pris en charge le commerce de fruits et légumes de la route de Bretagne,
 - un commerce de vente de vaisselle a pris la place du magasin de vente de pièces auto route de Bretagne,
 - un « jorky ball » (*foot en salle*) s'installera dès le mois d'avril prochain dans la ZAC de la Grande Plaine, à côté de la déchetterie.
- la Commission des Travaux qui se tiendra le 8/02 à 20 h 30.
- la lettre ouverte des services techniques en réponse à l'article paru dans le journal de « Vivre Bretteville Ensemble » sur « la neige à Bretteville »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.